

Le carnet de bord a plusieurs fonctions, plusieurs usages :

- pour vous, c'est l'espace d'expression et de création qui accompagne votre parcours de comédien, comédienne, spectateur, spectatrice : il est un espace d'expression de votre sensibilité, de prolongement du geste créatif, de réflexion sur votre expérience sensible, d'approfondissement des connaissances
- pour vous, c'est un support pour accompagner votre travail :
 - o un espace de mise en forme des notes prises au plateau, pour garder la trace des partis pris de mise en scène, indications de jeu, pistes interprétatives...
 - o un espace de création pour alimenter votre travail de plateau et préparer la question 2 de l'écrit
 - o un espace d'expression, autour des spectacles, pour retracer votre expérience de spectateur, spectatrice, puis éveiller votre mémoire des spectacles vus et être en mesure d'en rendre compte des mois après ; une occasion alors de vous exercer et de préparer la question 1 de l'écrit
 - o un support mémoriel de votre expérience pour préparer l'oral de pratique
 - o un support de travail pour explorer les questions que vous vous posez et qui se posent au groupe et préparer ainsi le Grand oral tout au long de l'année avant de formaliser votre questionnement
- pour moi, c'est un support pour accompagner votre parcours, votre progression tout au long de l'année, savoir où vous en êtes, ce que vous traversez, votre point de vue et prendre la mesure de votre créativité, de votre sensibilité, de votre réflexion
- pour moi, c'est un des supports d'évaluation : évaluation de certaines pages du carnet de bord au regard des attentes des exercices proposés, évaluation du carnet de bord dans son entier, appui pour l'évaluation de votre créativité / engagement / réflexion, appui pour l'évaluation d'oraux préparant à ceux des épreuves de l'examen...
- pour le jury, c'est un support d'évaluation qui permet de conduire l'entretien en s'appuyant sur les « traces » visibles de votre expérience

Le jury ne disposera de votre carnet de bord que le jour de l'épreuve pratique. Il ne l'aura pas lu avant. De ce fait, pour les différentes pages, les différents types de travaux, pensez à des éléments qui vont « accrocher » le regard du jury :

- nuage / dessin de mots
- mots en gras ou surlignés
- encart(s), focus sur un aspect
- titres
- phrase(s) en exergue
- citation(s)
- illustration(s)
- et ce que vous pouvez imaginer encore...

Et, lors de votre préparation de l'oral, réfléchissez à la manière de vous appuyer sur le carnet de bord. **Lors de l'entretien, faites en sorte de le convoquer, de vous y référer**, de renvoyer le jury à telle ou telle page (un sommaire ou un table des matières sera utile pour cela !). Il faut donc que vous sachiez précisément de quoi est fait votre carnet de bord... C'est logique : ce carnet de bord est... une des facettes de votre expérience, celle que vous livrez au « public ».

Règles majeures pour composer votre carnet de bord : soyez créatif, créative et prenez du plaisir !